

Magazine d'information bimestriel
de la communauté de communes Erdre & Gesvres

www.cceg.fr | suivez-nous sur



Économie

ZAC DE LA BELLE ÉTOILE : UN FUTUR BRILLANT !

06 - DÉCHETS

Réduire et trier
ses déchets

14 - AGRICULTURE

Les actualités
du service

16 - MOBILITÉ

Le transport
solidaire et à la
demande



novoclim

JUSQU'À
9 800€
d'aides*

Diminuez votre facture énergétique !

Remplacez votre chaudière !
Nous vous accompagnons dans la démarche des aides.

RGE QualiPac SHOWROOM À **VIGNEUX-DE-BRETAGNE**
www.novoclim.fr 02 40 80 40 00

*Montant des aides en fonction de vos revenus et barème en vigueur



BO MATERIAUX est un négoce spécialisé en matériaux pour aménager vos extérieurs, ouvert du lundi au samedi midi aux Professionnels et aux Particuliers.
Devis personnalisé gratuit.
Retrait sur place ou Livraison.

BO MATERIAUX
Le fournisseur pour vos extérieurs

PORTAILS - CLÔTURES - DÉCORATION
TERRASSES - GRAVIER - OUTILLAGE

02 40 94 63 43 - contact@bo-materiaux.fr
11 rue Ariane - 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES



DECAP
NETTOYAGE (Pavage / Dallage - Béton désactivé - Sol sportif)

ZAC Les Tunières - 44119 Grandchamp des Fontaines
06 18 82 26 30 - jimmy.guignard@odecap.fr



McDonald's VIGNEUX DE BRETAGNE
NORT SUR ERDRE
HÉRIC

Gagnez du temps avec le Click & Collect

- 1 Commandez sur l'app **McDo+**
- 2 Récupérez votre commande
- 3 Profitez et régalez-vous !

DISPONIBLE SUR l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :

Domestis Rénovation Extension

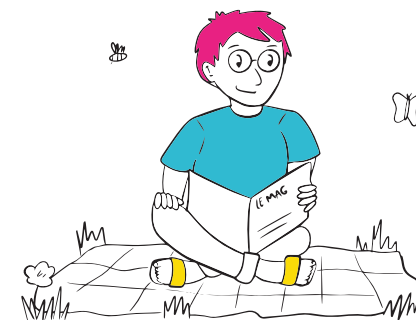
MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ **Rénovation totale**
- ✓ **Salle de bain**
- ✓ **Extension**
- ✓ **Cuisine**

- ✓ **Entreprise générale du bâtiment**
- ✓ **Votre projet de A à Z : étude + réalisation**
- ✓ **1 équipe de 16 personnes à votre service**
- ✓ **Plus de 900 références chantiers**

VIGNEUX LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr



ÉDITO

Depuis mon premier mandat en 2014 en tant que Président de la communauté de communes, j'ai fait de la stabilité fiscale une priorité. Je me suis engagé à maintenir les taux d'imposition inchangés aussi bien pour les entreprises que les habitants, et j'entends tenir cette promesse jusqu'à la fin de mon second mandat.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS p.4-5

AU QUOTIDIEN p.6-7

Réduire et trier ses déchets

DOSSIER p.8-11

ZAC Belle étoile, le développement économique du territoire se poursuit !

ZOOM p.12-13

Les actualités du service économie et du service emploi

SUR LE TERRAIN p.14-15

Les actualités du service agriculture

ZOOM p.16-17

Le transport solidaire et à la demande

ZOOM p.18-19

- Modifications du PLUI
- Résidences jeunes actifs
- Le CIL

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

p.20

AGENDA p.21

INFOS PRATIQUES p.22

Cette stabilité fiscale et une gestion responsable de nos finances sont des piliers essentiels pour la communauté de communes, nous permettant de porter des projets à la fois réalistes et structurants pour notre territoire. Aujourd'hui l'Etat ne peut pas tout : la dette nationale abyssale (3200 000 000 000€) nous oblige, nous collectivités, à nous prendre en charge et mettre en place des stratégies de développement ambitieuses. À la CCEG, nous n'avons pas attendu cet ultimatum, et nous avons depuis 10 ans, fait du développement économique d'Erdre & Gesvres le socle d'un territoire entreprenant, dynamique, où il fait bon vivre.

Une stabilité fiscale par une gestion responsable

Ne pas augmenter les impôts, c'est offrir un cadre fiscal stable, rassurant qui attire incontestablement l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée, et donc des emplois, et l'arrivée de nouveaux habitants. Près de 2500 entreprises, PME, artisans se sont installés en Erdre & Gesvres depuis 10 ans, et ont permis la création de nombreux emplois. Parallèlement, nous avons accueilli en moyenne 1000 à 1200 habitants / an. L'augmentation de nos recettes se fait donc naturellement grâce à une augmentation du nombre de contribuables et d'entreprises et non pas à travers une augmentation du taux d'imposition.

Une redistribution financière aux communes pour faciliter les coopérations

J'ai souhaité développer une stratégie de redistribution généreuse aux communes, leur permettant d'investir dans les infrastructures accueillantes en termes de logements, de mobilité ou encore d'offre culturelle et

sportive pour que tous les habitants, les nouveaux, comme les anciens, trouvent leur place et s'y sentent bien. Je remercie ici les élus des 12 communes pour leur engagement. Ils honorent ce que j'appelle le « faire territoire ». Cette collaboration j'en suis certain, crée un environnement propice à l'installation et au bien vivre des entreprises et de leurs salariés.

Des moyens au service d'un développement maîtrisé

Bien sûr nous avons alloué des moyens conséquents à notre politique de développement. Plus de 11 millions d'euros ont été investis dans l'aménagement des parcs d'activités. Cet investissement, je l'ai souhaité en étant pleinement conscient des enjeux de transition écologique, notamment en prenant en compte les règles du ZAN (contre l'artificialisation des sols). La ZAC Belle Étoile, (voir Dossier du Mag), est un marqueur fort de cette volonté politique qui allie développement économique et préservation de l'environnement.

Des moyens, couplés au savoir-faire de nos agents, nous permettent de mettre en œuvre des programmes efficaces pour faciliter le développement des entreprises, soutenir leurs dirigeants, et leurs salariés. L'octroi de prêts d'honneur, la Plateforme RH, le soutien à la formation et à la mobilité ont été par exemple déployés en ce sens. Je suis fier de ce territoire que je vois évoluer, vivre avec son temps, fier de ce territoire dynamique, entreprenant pour lequel, je m'engage avec conviction, détermination et un esprit de solidarité.

Yvon LERAT
Président de la communauté de communes

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Biodiversité

LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Depuis l'été dernier, la communauté de communes est lauréate du Projet ABC, l'Atlas de la Biodiversité Communale avec 5 communes volontaires du territoire, les Touches, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Grandchamp-des-Fontaines et Fay-de-Bretagne. Le projet ABC cofinancé par L'OFB*, l'Office Français de la Biodiversité, permet à la CCEG de bénéficier d'une subvention de 150 000 euros sur 3 ans aux 5 communes pour concrétiser leur atlas. Cet atlas permettra de réaliser un inventaire de la biodiversité sur chaque commune (faune et flore) et de mettre en place un programme d'animations (challenges photos, visites, ciné-débats, ateliers découvertes...). Pour coordonner, mettre en oeuvre les inventaires et assurer les différentes animations dans les communes, la CCEG a choisi, suite à un appel d'offres, La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et Bretagne Vivante.

*établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité



DE NOUVEAUX HABITANTS...

La bande dessinée comme outil pédagogique ? Une nouvelle idée pour sensibiliser aux écogestes de manière ludique et informative. « La coloc » cette BD 100% CCEG, retrace les aventures d'une bande intergénérationnelle de colocataires qui, au-delà de partager leur collocation, souhaitent partager et adopter des gestes respectueux de l'environnement dans leur vie quotidienne. Découvrez les personnages sur les réseaux !

Énergie

L'AVENTURE ERDRE & GESVRES AUTONOME EN ÉNERGIE EN 2050

Dans un contexte réglementaire qui oblige les communes à définir des zones d'accélération des Energies Renouvelables (EnR), la CCEG a lancé une concertation citoyenne sur la manière de conduire des projets d'Energies Renouvelables. En ligne de mire : un objectif d'autonomie énergétique du territoire en 2050. « L'Aventure Erdre & Gesvres autonome en Energie » a donc débuté avec 15 habitants volontaires du territoire le 16 mars pour une série de 5 ateliers ludiques et conviviaux animés par RECIT (Réseau des Energies citoyennes en Pays de la Loire).

Après un temps d'appropriation des enjeux énergétiques, le groupe imagine le rôle des acteurs du territoire et comment ils peuvent se structurer, coopérer pour monter des projets d'Energies Renouvelables.

Ils présenteront leurs travaux et réflexions aux élus à la rentrée. Plein d'idées ont déjà émergé pour la suite, l'aventure ne fait que commencer !



Santé

SÉNIORS : LES CLEFS DE LA VITALITÉ !

Forum « Déficits Sensoriels »

Le 16 avril dernier, à Grandchamp-des-Fontaines, s'est tenu le forum sur les « Déficits Sensoriels » soutenu par la conférence des financeurs. Cet événement avait pour objectif de sensibiliser les seniors aux problèmes de déficience visuelle et auditive en encourageant notamment le dépistage précoce et la prise en charge globale de ces déficiences pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées. Lors de ce forum, un bilan auditif et visuel gratuit (sur inscription) était par ailleurs proposé par la CPAM avec le Centre d'examen en santé, le planning des consultations était complet !

Bien vieillir avec le CLIC et les ateliers de prévention de l'ASEPT. En partenariat avec l'ASEPT* des Pays de la Loire, le CLIC propose régulièrement des ateliers et temps d'échanges dédiés aux seniors de 55 ans et plus. Ces rencontres toujours encadrées par des experts, professionnels ou bénévoles formés, offrent un espace convivial pour apprendre à bien vieillir.

Atelier PEP'S Eurêka.

La programmation du second semestre des ateliers collectifs de l'ASEPT s'ouvrira sur la thématique de la mémoire. Comment la stimuler et s'appuyer sur des « trucs et astuces » utiles pour éviter les oublis au quotidien ! Un atelier complet de 10 séances, dans une ambiance chaleureuse et dynamique.

Les séances auront lieu le jeudi de 14h à 16h30 : les 19, 26 septembre, 3, 10, 17, 24 octobre, 7 puis les 14, 21, 28 novembre, aux Touches.

* l'ASEPT regroupe les 3 régimes de retraite, CARSAT, MSA, ex RSI.

Informations & Inscriptions : prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr

Culture



AVIGNON, ENFANTS À L'HONNEUR

La communauté de communes renouvelle le projet Avignon Enfants à l'honneur avec les services jeunesse de Fay-de-Bretagne et de Petit-Mars. 19 enfants de 9 à 13 ans bénéficient d'un parcours artistique depuis le mois de février. Ateliers d'improvisation, de slam et de cirque ont animé leurs vacances d'hiver. En avril, ils ont découvert les percussions corporelles et les arts de la marionnette avec la Cie la Neige sur les Cils récemment installée à Saint-Mars-du-Désert.

Avignon Enfants à l'honneur est un projet mis en œuvre par l'association Scène d'Enfance et d'ailleurs à l'échelle nationale. La CCEG prend en charge le parcours local et les billets de train dans le cadre de ses dispositifs d'éducation artistique. Les communes mettent à disposition un animateur et les familles financent le coût du séjour.

Les jeunes ont également assisté à plusieurs spectacles dans le cadre de Hors-saison.

Du 8 au 11 juillet, ils prendront la direction d'Avignon pour 4 jours intenses au cœur du festival de théâtre. Plusieurs spectacles, la découverte du Palais des Papes, une boum géante et plusieurs rencontres avec des artistes rythmeront leur séjour qui s'annonce encore une fois inoubliable !

Eau

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL EAU DU BASSIN VERSANT DE L'ERDRE 2023-2025

Le Président Yvon LERAT a signé le lundi 4 décembre 2023 le Contrat territorial Eau qui permet à la communauté de communes de réaliser ses actions de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de la Région et du Département. D'un montant de 2,5 millions d'euros sur 3 ans, dont 22% directement financés par la CCEG, le programme vise essentiellement la réalisation de travaux sur les cours d'eau des bassins versants du Gesvres et du Cens à Treillières et Vigneux-de-Bretagne. Après une phase d'études avant travaux et de concertation avec les exploitants et agriculteurs en 2023, les interventions sur le terrain débiteront en 2024. Il s'agira d'apporter la meilleure réponse possible aux enjeux identifiés, à savoir le rétablissement de la continuité écologique, la restauration morphologique des têtes de bassins versants, la réduction de l'impact des plans d'eau sur le débit de la rivière, ou des pollutions diffuses agricoles et urbaines sur la qualité de l'eau.



UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR RÉDUIRE NOS DECHETS

La CCEG investie de la compétence « gestion des déchets » se doit de définir, tous les 6 ans, un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui définit un cadre et des objectifs afin de favoriser la réduction des déchets sur le territoire. Aligné sur la Stratégie Déchets, le prochain programme qui couvrira la période 2024-2030 sera adopté définitivement en fin d'année constituant une nouvelle étape essentielle dans la gestion responsable des déchets de la communauté de communes.

Ce programme s'appuiera sur les actions identifiées à la suite des différentes démarches participatives engagées par la CCEG, principalement la concertation déchets et l'enquête en ligne qui se sont tenues entre 2022 et 2023. Le prochain PLPDMA mettra donc l'accent sur la valorisation des déchets alimentaires, la promotion du réemploi et de la réparation, l'accompagnement aux changements de comportement et l'identification d'actions nécessaires pour être en accord avec les gisements de déchets à forts enjeux (tout-venant, végétaux et

gravats) et les obligations réglementaires.

Ce nouveau programme se fixe de ce fait des objectifs ambitieux, poursuivre la réduction annuelle d'au moins 10 kg de déchets ménagers par habitant d'ici 2026 (ordures ménagères, tri sélectif et déchets déposés en déchèteries) et ainsi viser une diminution de 15% des déchets ménagers produits par habitant d'ici 2030 par rapport à 2010 pour respecter les objectifs nationaux en la matière. En parallèle, la CCEG et les communes s'engagent à intensifier leurs actions pour mieux gérer et réduire les déchets issus de leurs activités.

Le suivi du programme quant à lui, se fera à travers une instance ouverte à la société civile. Les six prochaines années seront dédiées à la mise en œuvre des actions, et l'élaboration d'une feuille de route vers une « économie circulaire », favorisant une consommation responsable et une transformation des déchets en ressources, en renforçant la collaboration avec les acteurs économiques locaux.

Des objectifs pour les 6 prochaines années

Un programme qui est l'aboutissement de plusieurs démarches de concertation menées en 2022 et 2023.



Ultime consultation du public

Dans le processus d'adoption du prochain PLPDMA, la CCEG a l'obligation réglementaire d'organiser une ultime consultation du public sur le sujet. Cette consultation se tiendra au cours du second semestre, avant le vote définitif du programme d'ici la fin de l'année.

Mieux consommer, moins jeter et améliorer le tri de nos déchets : des objectifs complémentaires.

Comme cela a été réaffirmé à plusieurs reprises dans le cadre des différentes démarches de concertation autour de la Stratégie Déchets de la CCEG et du programme de réduction des déchets, la priorité reste d'éviter nos déchets à la source, en adaptant nos modes de consommation (acheter des produits moins emballés ou en vrac, prioriser les biens durables et réparables, etc.). Mieux valoriser nos déchets est aussi un levier d'actions à ne pas négliger, qui passe en premier lieu par nos gestes de tri (voir article

page 7). Le recyclage de nos déchets gagne en efficacité au fil des années, au travers d'investissements dans les équipements, la mise en place de la collecte en bacs des emballages, la simplification des consignes de tri et des démarches de recherche et développement. Le geste de tri a permis de valoriser 330 tonnes d'emballages plastiques en 2023 sur la CCEG. Un récent bilan sur la valorisation réalisé par le repreneur Valorplast précise qu'environ 84% de ces emballages sont acheminés vers des usines de valorisation en France et le reste dans des pays européens limitrophes. Ce sont autant de déchets qui ne partent pas à l'enfouissement et qui deviennent de nouvelles ressources.



NI MAL TRIÉ, NI IMBRIQUÉ, TOUT SUR LE BON TRI !

En 2021, la CCEG a adopté la simplification des consignes de tri, permettant d'élargir le tri à tous les emballages plastiques tels que les pots, les barquettes, les sachets et les films plastiques. Depuis le 1^{er} janvier 2024 le tri s'est étendu aux petits emballages métalliques (opercules, capsules de café, bouchons métalliques, emballages de médicaments vides, etc.).

Une fois collectés, les emballages ménagers sont envoyés dans un centre de tri à Ploufragan (22) pour être séparés par matière (plastique, métal, carton, ...). Les emballages mal triés ou imbriqués sont retirés pour être redirigés vers l'incinération. Au-delà de nécessiter un tri supplémentaire, les erreurs de tri peuvent souiller les emballages et empêcher leur recyclage. Elles représentent par ailleurs un surcoût pour le service public de gestion des déchets.



Le respect des consignes de tri est essentiel pour le recyclage de nos emballages.

Afin d'encourager et d'améliorer la qualité du tri, la CCEG mène différents types d'actions notamment à travers le contrôle quotidien du tri par les agents de collecte, le refus de collecte en cas d'erreurs significatives de tri, l'utilisation de supports de communication pédagogiques - type mémo tri - pour améliorer le geste de tri. La CCEG projette par ailleurs d'organiser ponctuellement des campagnes de vérification du contenu des bacs jaunes avant collecte.

Des investissements sont en cours afin de participer à la construction d'un nouveau centre de tri près de Cholet, Unitri, et limiter ainsi le trajet parcouru par nos emballages.

CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES BACS À LA COLLECTE



Les bacs doivent être présentés sur le trottoir poignée côté route, couvercle fermé



Sortir son bac la veille au soir et le rentrer après le passage du camion de collecte (horaires de collecte : de 5h à 21h)



Ordures ménagères en sacs fermés dans le bac



Emballages en vrac dans le bac



Pour des questions de sécurité, il est interdit de mettre un grand sac de protection à l'intérieur du bac au risque d'accrocher celui-ci dans les systèmes de lève-bacs du camion de collecte, et d'entraîner le décrochage et la chute du bac sur les agents de collecte.

ÉCONOMIE

ZAC BELLE ÉTOILE, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE SE POURSUIT !

Près de 5 ans après la validation de la procédure d'aménagement, la ZAC Belle Étoile, est aujourd'hui quasi achevée, avec la livraison de l'îlot Nord et l'installation de ses premières entreprises en 2024. Philippe Euzénat, Maire de Casson et vice-président en charge du développement économique et de l'emploi à la CCEG revient, pour le MAG, sur ce projet structurant pour le territoire, synonyme de dynamisme économique et porteur de fortes valeurs environnementales.

INTERVIEW



Philippe Euzénat
Vice-président en charge du développement économique et de l'emploi, Maire de Casson

Le MAG : Pourquoi la communauté de communes a-t-elle décidé de développer la ZAC Belle Étoile ?

Philippe Euzénat : La ZAC Belle Étoile est née d'une nécessité de répondre à la croissance démographique rapide de notre territoire. Avec cette augmentation significative du nombre d'habitants, il était crucial de développer une offre commerciale et économique adéquate.

LM : Comment la ZAC Belle Étoile contribuera-t-elle au développement économique d'Erdre & Gesvres ?

PE : La ZAC Belle Étoile offre un cadre propice au développement des entreprises locales, avec la création de nouveaux emplois et la diversification des activités économiques. Divisée en plusieurs îlots, la ZAC Belle Étoile accueille aujourd'hui aussi bien des artisans, des industries, que des PME du tertiaire. Très prochainement, sur l'îlot Sud où se trouve le Super U, viendront se greffer des activités commerciales de proximité avec 6 cellules dédiées.

LM : En quoi la ZAC Belle Étoile est-elle un projet structurant pour le territoire ?

PE : Idéalement située et bien insérée dans le tissu urbain (dans la continuité du bourg de Treillières mais située sur Grandchamp ndlr), la ZAC Belle Étoile permet de favoriser une qualité de vie optimale pour nos habitants en développant un environnement où l'on peut travailler, faire ses courses, Super U est juste à côté, profiter de loisirs, le bassin Alphéa est lui aussi tout proche, le tout dans un cadre respectueux de l'environnement et où la mobilité douce est privilégiée grâce aux pistes cyclables, nombreuses autour de la ZAC.

UN PARC QUI ALLIE DESIGN ET ENVIRONNEMENT

Le Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Energétiques, impose, entre autres, à chaque acquéreur :

- Une emprise au sol du bâti de 25% minimum > densification du foncier
- 30% de panneaux photovoltaïques > autonomie énergétique
- 3 lots biosourcés dans la construction du bâtiment > Réglementation Énergétique RE 2020 et structuration de la filière écoconstruction du territoire. (ex : charpente bois, isolation chanvre, façade bardage bois, peintures biosourcées)
- Teinte claire, et pas plus de 3 couleurs > harmonisation et esthétique architecturales

LM : Parlez-nous des mesures de préservation de l'environnement intégrées dans le projet.

PE : Nous accordons une grande importance à la préservation de l'environnement dans tous nos projets, et dans le cas de la ZAC Belle-Étoile, nous avons pris en effet des mesures en ce sens. Par exemple, en gelant l'îlot central (où passe le ruisseau des bas près) en guise de compensation environnementale, mais aussi et surtout en mettant en place, avec tous les services de la CCEG, un Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Energétiques (CPAUPE) pour garantir des constructions durables. Ce guide ambitieux impose aux acquéreurs un certain nombre de règles à respecter dans la construction de leur bâtiment. Je suis personnellement très fier de faire de la ZAC Belle Étoile le premier parc d'Erdre & Gesvres devant répondre à un CPAUPE et d'être à ce titre, cohérent avec notre projet de territoire, soucieux de son impact environnemental.

LM : Quelle est la prochaine étape ?

PE : Dans un premier temps, bien accueillir les 5 premières entreprises déjà installées, et accompagner les futures entreprises qui sauront répondre aux exigences de la CCEG dans leur capacité à créer des emplois, enfin un autre chantier est en cours, un chantier essentiel pour nos acquéreurs, le déploiement de la fibre sur toute la ZAC !

CHIFFRES CLÉS ILOT ARTISANAL ET INDUSTRIEL



37
lots aménagés



Surface des lots
entre 1300 m² et 7600 m²

Prix m² : 40 € HT/m² si bâtiment situé à l'intérieur du parc d'activités + 10 % en bordure de la départementale



FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

En 2018, à Treillières, des archives suggèrent la présence d'une station de radioguidage (transmission) allemande de la Luftwaffe pendant la Seconde Guerre mondiale sur la future ZAC Belle Étoile. La DRAC*, qui peut requérir un diagnostic archéologique sur des zones spécifiques, selon la taille, l'emplacement et l'histoire connue du lieu, ordonne donc un diagnostic archéologique qui confirmera la découverte de vestiges de la station. Des fouilles sur 2,6 hectares ont été demandées par le préfet en 2021 et confiées à l'INRAP** en parallèle de la dépollution du site, confiée elle, à une entreprise spécialisée.

DOSSIER

Le saviez-vous ?

Plus de 70 ans après la Seconde Guerre Mondiale, les archéologues ont ainsi retrouvé un petit baraquement en béton, des effets militaires (lampes torches, munitions, armes) et de nombreux objets du quotidien, bouteilles, vaisselle, brosses à dents et produits cosmétiques et pharmaceutiques, des vestiges qui « relèvent essentiellement de l'occupation américaine du site » précise le rapport final de l'Inrap. Ces fouilles ont aussi été une opportunité pédagogique extraordinaire pour les enseignants, avec des sessions sur site, animées par un archéologue, pour les élèves de Grandchamp-des-Fontaines et Treillières.

DRAC* : Direction Régionale des Affaires Culturelles

INRAP** : Institut National de Recherche Archéologie Préventive



En savoir plus sur la station

Placée sous la responsabilité allemande, la station composée d'une voie d'accès, d'un transformateur électrique et de son réseau de distribution s'étendait sur environ 2 ha. Elle était reliée par radio aux principales stations et radars de la région et permettait de détecter les formations de bombardiers alliés se dirigeant vers Nantes ou Saint-Nazaire, et d'activer tous les postes de guet aériens du secteur Est armoricain...

LES PREMIÈRES ENTREPRISES INSTALLÉES

Sur les 37 lots disponibles du PA Belle Étoile, 8 ont trouvé acquéreurs et 5 entreprises ont déjà emménagé. Parmi ces premières entreprises, figurent, deux entreprises de négoce de matériaux, **DN MATERIAUX** (sol, carrelage, parquet) et **BO MATERIAUX** (spécialiste de l'aménagement extérieur) ainsi que **CIM ATLANTIQUE** qui conçoit et fabrique des machines et des lignes de production pour la pharmaceutique, cosmétique, ou encore l'automobile. **LA PETITE GRENOUILLE** a elle aussi trouvé sa place sur le PA Belle Étoile pour sa plateforme de vente en ligne de colis naissance, au service des CSE ; tout comme **PROF EXPRESS** pour son activité de soutien scolaire en ligne. Les sociétés **LIFTOP** (matériel ergonomique en industrie) **BINOCLE EYEWEAR** (design et vente de monture de lunettes optiques et solaires) et **IDEO 44** (plomberie chauffage/peinture/pose cuisine) sont en phase de construction de leur bâtiment et devraient emménager dans l'année.



PORTRAITS

BO MATÉRIAUX

Dirigée par Willy Berland depuis 2016, l'entreprise BO MATÉRIAUX, membre du groupement « Tout Faire », connaît son premier déménagement en 40 ans d'existence ! Précédemment installé au lieu-dit Le Pigeon Blanc à Treillières, BO MATERIAUX a pris ses quartiers sur le parc Belle Étoile en mars dernier et s'étend désormais dans un bâtiment de près de 1600 m², dont 400m² de showroom, 200 m² de magasin et 1000m² de stockage couvert. Spécialiste de l'aménagement extérieur, BO MATÉRIAUX commercialise tout ce qui permet d'embellir, agrémenter, sécuriser,

protéger les espaces extérieurs : portails, clôtures, claustras, voiles d'ombrage, abris de jardin, luminaires, mais aussi terrasses, pavés et gravier... « S'installer dans des locaux neufs sur le Parc d'activités Belle Étoile est une belle nouvelle vitrine, et nous permet de mieux accueillir nos clients, professionnels et particuliers, mais aussi les 10 salariés que compte l'entreprise ».

11 rue Ariane - Tel. : 02 40 94 63 43
Ouvert aux professionnels
et aux particuliers



PROF EXPRESS

Créé en 2007 à Sucé-sur-Erdre par Rudy Maurice, Prof Express a été la première société de soutien scolaire en ligne en France, pour rappel Internet c'est 1989. N°1, Prof Express, l'est toujours et permet à plus d'1 million d'élèves, du primaire à la terminale, chaque année, de bénéficier d'un accompagnement pédagogique personnalisé par un enseignant de l'éducation nationale et ce, sur 12 matières ! Le principe par l'exemple : Léo 12 ans est bloqué sur son exercice sur le théorème de Pythagore, alors Léo se connecte sur son compte Prof Express, expose son problème, un professeur de mathématiques sera forcément disponible pour lui répondre et l'aider par téléphone ou dans une

classe virtuelle. Et c'est gratuit pour Léo. Comment ? Prof Express est financé par des CSE des entreprises qui souhaitent apporter ce service, à leurs salariés et près de 200 collectivités (dont Sucé-sur-Erdre, Treillières, et Saint-Mars-du-Désert) à leurs habitants. Toujours en plein développement (coaching parental, orientation, ressources pédagogiques...) Prof Express et ses 20 salariés (administratif et commercial) se sont installés en février sur le PA Belle étoile dans un bâtiment de plus 500 m².

8 rue Saturne - Tel. : 02 49 62 20 20
Service de soutien scolaire en ligne ouvert
de 17 à 20 heures du lundi au dimanche.

CIM ATLANTIQUE

CIM Atlantique s'illustre depuis 2016 dans l'ingénierie, soit la conception et la réalisation de machines spéciales d'assemblage et îlots de robotisation innovants pour l'industrie. Ses clients ? Des entreprises et usines de production du domaine de la cosmétique, la parfumerie, la pharmacie ou encore de l'automobile. Résolument tourné vers l'Usine 4.0, CIM Atlantique déploie son savoir-faire en y intégrant les dernières technologies, telles que l'intelligence artificielle dans le domaine de la vision.

À l'étroit dans ses premiers locaux de Grandchamp-des-Fontaines, l'équipe pluridisciplinaire de CIM Atlantique constituée de projeteurs mécaniques, automaticiens, roboticiens, ingénieurs en conception mécanique, en passant par les experts en vision industrielle et dessinateurs électriques, s'est, elle aussi, installée sur le PA Belle Étoile en mars dernier.

3 Rue Hermès Tel. : 06 83 97 16 04



TPE : COMPTER SUR LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE SES PAIRS

Depuis janvier 2023, le service éco de la CCEG déploie un dispositif de soutien aux dirigeants des TPE sur les problématiques RH : le **DISPOSITIF RH TPE**. Dans ce cadre, un groupe de travail constitué de plusieurs dirigeants a imaginé la création d'actions et d'outils RH à destination des chefs d'entreprise de TPE du territoire, dont **Les Rencontres experts RH**. Aujourd'hui, se concrétise un nouvel outil : **Le Mentoring RH TPE**.

L'objectif du Mentoring RH TPE est le partage d'expérience. Lors d'un rendez-vous d'environ 1 heure, le mentoré, dirigeant novice ou en difficulté en matière de ressources humaines, bénéficie de conseils avisés d'un chef d'entreprise local expérimenté, le mentor. Le Mentoring RH n'est pas un accompagnement « technique » mais bien un temps d'échanges et de partage d'expérience. Ce rendez-vous, évidemment confidentiel, est encadré par une charte engageant le mentor et le mentoré. À travers le lancement de ce Mentoring RH TPE, la CCEG renforce son engagement en faveur du développement économique, de l'attractivité des entreprises locales et de la solidarité.

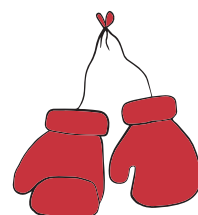
Pour être mis en relation avec un mentor ou découvrir les différentes thématiques RH, rendez-vous sur erdregecvres.rhtpe.fr



ZOOM



DES RINGS DE BOXE MADE IN TREILLIÈRES AUX JO 2024 !



Dans les coulisses des Jeux Olympiques, Jean René Savary, ex-boxeur et fondateur de Sportcom depuis 2003, trépigne d'impatience, et pour cause. **Sportcom, déjà présent aux JO de Londres, est le fournisseur officiel des rings de boxe des JO de Paris 2024**, renvoyant dans le même temps dans les cordes ses concurrents. Ce qui distingue Sportcom ? Une très bonne connaissance de ce sport, des normes de conception et d'installation, un savoir-faire à la Française et le sur mesure. « Pour les JO, autant dire que le cahier des charges est extrêmement exigeant ! » précise JR Savary. Installé à Treillières, Sportcom, qui compte plus de 20 salariés, s'est spécialisée d'abord dans les rings de boxe et investi aujourd'hui

tous les arts martiaux.

Pour les Jeux à venir, Sportcom va fournir 8 rings d'entraînement, 8 stations de sacs de frappe, le ring des éliminatoires au Parc Expo de Villepinte, et bien sûr, LE ring, celui qui trônera sur le court Philippe Chatrier de Roland Garros pour les demi-finales et finales par catégorie. Sportcom non seulement fournit le matériel, mais assure la livraison, l'installation, la maintenance, le démontage et même le recyclage des équipements... En soi, ce n'est « pas financièrement rentable » relève JR Savary « mais cela nous apporte une notoriété incroyable ». Déjà présent à l'international, nul doute que la success story de Sportcom ne se poursuive sous l'effet JO 2024 ...



Ardamez : 32 rue d'Anjou Pancarte 3
Nort Sur Erdre Tel. 02 51 12 10 94

© Ardamez

ARDAMEZ

Le charme des tables émaillées des brasseries parisiennes s'exporte !

Avec un Master Eco-Gestion en poche, l'expérience d'un stage dans une émaillerie à Héric, et une furieuse envie d'entreprendre, **Alexandre Gadessaud** se lance en 2011 dans la création de l'atelier Ardamez qui conçoit et commercialise des tables de bistrot émaillées. 13 ans plus tard, Ardamez compte 24 salariés, et on retrouve ses tables de bistrot émaillées, 100% Made in France, bien sûr, sur les terrasses des plus grandes brasseries parisiennes, mais aussi dans les casinos, restaurants et hôtels de luxe, et ce, des Etats Unis jusqu'aux Emirats, en passant par toute l'Europe et jusqu'au Maroc. Fort de son succès, Ardamez déménagé sur le parc d'activités Pancarte 3 à Nort-sur-Erdre. L'entreprise qui s'est spécialisée dans le sur mesure, conjugue à merveille, authenticité, innovation, et savoir-faire, le triplé privilège des marchés internationaux !

ZOOM



AVEC LA « DOUBLE ACTIVITÉ » CUMULEZ DEUX EMPLOYEURS POUR CUMULER DES HEURES

Il y a deux ans de cela, la FNTV (Fédération Nationale des Transports de Voyageurs) sollicitait la CCEG pour qu'elle lui vienne en aide dans le recrutement des conducteurs de car scolaire. Dans le même temps, dans le Cadre de la GTPEC, la communauté de communes développait l'accompagnement des métiers d'aide à la personne, notamment en collaboration avec l'ADMR* et ADT**.

Un point commun relie les 3 structures, FNTV, ADMR, ADT, elles sont toutes les trois, confrontées à la même problématique de recrutement... En effet, les métiers proposés semblent peu attractifs car les contrats de travail offrent peu d'heures travaillées par semaine, ce qui ne garantit pas un salaire suffisant pour vivre convenablement. D'où l'idée de la CCEG avec le soutien des communes (elles-mêmes, confrontées à des difficultés de recrutement pour les postes à temps non complets), et l'engagement des 3 entités, de proposer aux agents, salariés à temps partiel, et demandeurs d'emploi, la possibilité d'exercer une double activité. Si le métier de conducteur de car demande une formation de 3 mois (intégralement financée pour le candidat) le métier repose principalement sur un savoir-être, des valeurs et des qualités que l'on retrouve – autre point commun – aux métiers d'aide à la personne. Ces métiers incarnent en effet les valeurs du « local », ils sont d'une « réelle utilité publique » et impliquent un « sens du service ».

C'est la Maison de l'Emploi qui aujourd'hui facilite la mise en relation entre les recruteurs et les agents publics ou salariés en recherche de compléments d'heures. Aussi si vous êtes conducteur de car le matin et le soir, vous pouvez cumuler des heures avec un métier d'aide à la personne, ou d'agent de restauration scolaire par exemple, sur la pause méridienne. Les métiers d'aide à la personne, rappelons-le, ne concernent pas que le soin... L'aide à la personne c'est aussi surveiller les enfants sur le temps des repas, prendre en charge la livraison de repas pour personnes âgées, partager du temps avec une personne seule pour l'accompagner faire ses courses ou même jouer aux dames. La double activité, c'est le concept de travail à temps partagé, qui permet d'avoir deux, voire trois employeurs et donc plus d'heures !

Si vous êtes agent public à temps non complet, salarié du privé à temps partiel, demandeur d'emploi, et que ce sujet vous intéresse ou à minima vous questionne, venez vous renseigner à la Maison de l'Emploi.

Information et offres d'emploi « double activité », contactez Nathalie BOUÉ
Chargée de Mission Emploi au 02 51 12 10 94

*ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural,
**ADT : Aide à Domicile pour Tous



JOB DATING

Les bons chiffres de l'édition 2024

Animation, logistique, administratif, restauration... Tous les secteurs d'activités étaient représentés lors de la dernière édition du Job Date'tudiant qui s'est tenu à Grandchamp-des-Fontaines le 13 avril dernier. Un job dating qui a rassemblé **25 entreprises** du territoire. Plus **250 jeunes** candidats se sont déplacés pour aller à leur rencontre et postuler aux plus de 40 offres d'emploi proposées. Un vrai succès !

CET ÉTÉ AVEZ LE RÉFLEXE CJS !



Pour la 8^{ème} année consécutive désormais, des jeunes entre 16 et 18 ans, habitant le territoire d'Erdre & Gesvres vont intégrer la Coopérative Jeunesse de Services. Ensemble ils vont explorer l'entrepreneuriat et faire de leur job d'été une réelle opportunité pour vivre une expérience professionnelle à la fois conviviale et formatrice... pour laquelle il est encore possible de postuler sur emploi@cceg.fr

Comme des pros mais accompagnés par l'Ouvre Boîte44 et des animateurs, ces coopérants vont cet été « monter leur boîte », et proposer, aux **particuliers, associations, entreprises et collectivités** toute une palette de services ... Du jardinage en passant par le lavage de voiture, des travaux de peinture, de l'archivage et jusqu'au Pet Setting ! Vous avez besoin d'un coup de main, passer la tondeuse avant de partir en vacances, trier et ranger la salle des archives ou compléter des heures de votre secrétariat ? Faites appel à la CJS, et vous aiderez ces jeunes à faire de cette expérience un véritable tremplin pour leur vie professionnelle future.

Informations et inscriptions :
Service emploi
02 40 72 10 85

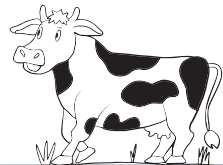


RÉSEAU DES CANTINES

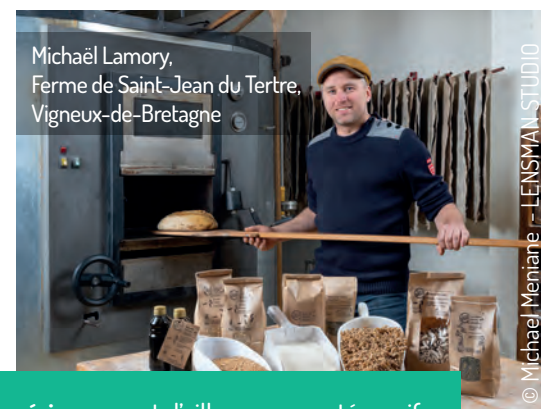
Du forum aux premières phases tests !

Le réseau des cantines de la CCEG, porté par le service agriculture avec l'appui du GAB44, du Mouvement des Cuisines Nourricières et de la Chambre d'agriculture, a été lancé officiellement en février dernier. Les objectifs : **proposer des temps de formation, créer un réseau d'échanges et de partage de bonnes pratiques pour accompagner les élus, chefs de cuisine et agents de service dans leurs projets.**

La CCEG a co-organisé avec le département de Loire-Atlantique, Redon Agglomération, l'intercommunalité de Blain et la commune de Guémené-Penfao, **un forum pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective (établissements scolaires et médicaux-sociaux, tels que les Ephads).** 170 personnes ont participé à ce forum le 13 mars à Guémené-Penfao.



Le **salon des fournisseurs locaux** comprenait 31 stands de producteurs et artisans du Nord du département dont **1 artisan boulanger et 5 producteurs de la CCEG** : Panisfaire (Granchamp-des-Fontaines), Les Délices du Plongeon (Héric), la ferme de la Brégeonnerie (Nort-sur-Erdre), la ferme de la Morissais (Fay-de-Bretagne), la ferme de la P'tite Louarn et la ferme de Saint-Jean du Tertre (Vigneux-de-Bretagne). Parmi les visiteurs, des élus en charge des questions agricoles et alimentaires, des gestionnaires et des chefs de cuisine du Nord du département, venus rencontrer les producteurs locaux, échanger avec les partenaires sur ces sujets et s'inspirer en participant à des ateliers thématiques.



Ces ateliers « **témoignages & retours d'expérience** » ont d'ailleurs remporté un vif succès (ex : introduire des produits bio locaux tout en maîtrisant son coût matière).

Dans la continuité de ce forum aussi instructif que fédérateur, **le projet de planification avec les producteurs locaux** s'est concrétisé en mars dernier avec deux **approvisionnements tests dans les communes de Saint-Mars-du-Désert et Treillières**. La ferme de la Voie Verte et la ferme Nantaise des Landes ont approvisionné le restaurant scolaire de Saint-Mars-du-Désert (65 kg d'émincé de veau et 200 saucisses de veau). C'est l'association de La Vache Nantaise qui a approvisionné la cuisine centrale de Treillières. Au menu, 150 kilos de sauté de veau bio pour les 1800 convives de la cuisine centrale de Treillières (4 écoles primaires, 1 collège, prestations petite enfance, portage à domicile pour personnes âgées). Deux éleveurs membres de l'association

La vache Nantaise ont profité de ce premier essai pour venir sur le temps de la pause méridienne à la rencontre des élèves.

Dominique Cheval, responsable de la cuisine centrale, s'est dit « très satisfait de ce test, en termes de contact avec les éleveurs, de délais de livraison, et bien sûr en termes de qualité de viande. Bref, une collaboration locale, possible à mettre en œuvre, et très appréciée par tous » !

D'ici la fin de l'année, d'autres cantines volontaires du territoire feront elles aussi des essais d'approvisionnements auprès de producteurs locaux bio, en viande bovine, légumes, céréales et légumineuses.

Deux formations ont été proposées au réseau des cantines : une formation de cuisine pour valoriser les produits locaux, le 22 avril, et une formation sur l'éducation alimentaire pendant la pause méridienne, le 22 mai.

© Adobe Stock

LES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER

Café installation, le collectif, c'est comme le tracteur, ça s'entretient !

Vous êtes agriculteur en activité ou en transmission, porteur de projets en recherche d'associés ? Participez au CAFE INSTALLATION ! Un événement organisé par les partenaires de la stratégie agricole de la CCEG, CAP44 et le réseau des CIVAM. Au programme, des rencontres, des témoignages et des échanges autour de projets agricoles en collectif, les difficultés et pistes de solutions !

Préserver l'eau sur ma parcelle comme sur mon territoire

Le réseau des CIVAM et le Groupement des agriculteurs biologiques organisent le 25 juin prochain une demi-journée technique à destination des agriculteurs du territoire sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Mardi 11 juin 2024 à 19h00
Le Quai des Possibles - Place Jean Monnet - Sucé-sur-Erdre.
Contact : contact@cap44.fr
ou 06 75 07 71 97

25 juin 2024 et 14h à 17h

GAEC Aux Petits oignons, Grandchamp-des-Fontaines
Contact : pauline.rio@civam44.org
Inscription recommandée !

BRAVO AUX ÉQUIPES DES DÉFIS CITOYENS

Défi alimentation



Objectifs

Manger plus de produits locaux, de saison et bio sans augmenter son budget !



4 équipes pour chaque défi

Sur les communes de Notre-Dame-des-Landes, Petit-Mars, Sucé-sur-Erdre, Treillières



Les temps forts

Atelier nutrition, atelier de cuisine, atelier bonus (conservation des aliments ou cueillette de plantes sauvages), visites de fermes (ferme de la Pénoue et GAEC Le Grand Jardin à Petit-Mars, ferme Saint-Jean du Tertre à Vigneux-de-Bretagne)



La soirée de clôture conviviale !

7 juin

Défi énergie

Réduire les consommations d'énergie et d'eau par des éco-gestes !

Sur l'ensemble de la CCEG

Apéros Tupperwatt (utilisation de la malette d'outils de mesure), Escape game sur les écocgestes, Visite d'une maison rénovée, Rencontre d'un collectif citoyen d'énergie renouvelable

23 mai

Charte forestière et bocage

Ce printemps marque la fin des 4 ateliers de concertation qui ont réuni, tous ateliers confondus, près de 200 participants. Ce programme a permis de dresser un état des lieux et d'identifier les enjeux de la forêt et du bocage du territoire. Pour poursuivre ce projet de Charte Forestière et Bocagère, le comité technique s'est rassemblé pour la seconde fois le 6 juin dernier. Composé de représentants du monde agricole et forestier, d'associations environnementales, ainsi que d'acteurs institutionnels, il aura pour mission de finaliser l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel avant sa mise en œuvre prévue fin 2024.

© Unsplash

ENTRAIDE ET MOBILITÉ AVEC LE TRANSPORT SOLIDAIRE

La mobilité est synonyme de liberté et d'autonomie, mais les personnes sans moyen de locomotion, isolées socialement ou physiquement ou à faibles revenus sont, elles malheureusement dans l'impossibilité de jouir de cette mobilité et peinent à se déplacer aisément pour faire leurs courses, se rendre à un rendez-vous médical. **De ce constat est né le Transport Solidaire qui permet de se déplacer à prix réduit et ce, grâce à l'engagement de conducteurs bénévoles.** L'accompagnement solidaire est un service géré par des associations, le MAG est allé à la rencontre des président-e-s de deux d'entre elles : Maryannick BRUMM, Présidente de Nort-sur-Erdre Transports Solidaires et Patrick Martel, Président Grandchamp-des-Fontaines / Treillières Transport Solidaire.

INTERVIEW



Maryannick BRUMM
Présidente de Nort-sur-Erdre
Transport Solidaire



Patrick MARTEL
Président Grandchamp-
des-Fontaines / Treillières
Transport Solidaire

Le MAG : Qui peut bénéficier de cet accompagnement solidaire ?

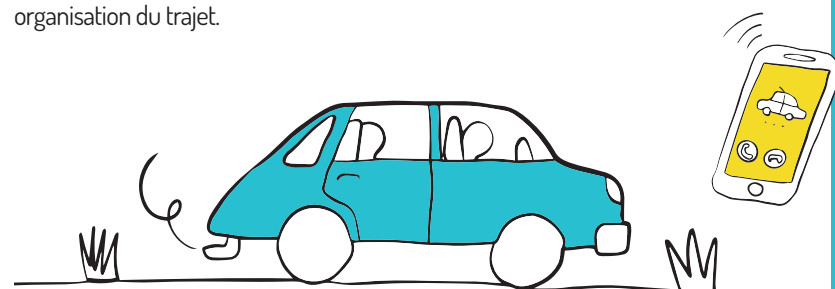
Maryannick BRUMM : Il y a évidemment beaucoup de personnes âgées, isolées ou qui ne conduisent plus mais aussi des actifs qui, suite à un pépin de santé, ponctuellement, ne peuvent plus conduire.

Patrick Martel : C'est ouvert à tous, même si en effet 60% des bénéficiaires sont des personnes âgées et pour des rendez-vous médicaux.

LM : Comment faire pour réserver un déplacement ?

MB : À Nort sur Erdre le demandeur, appelle un N° de téléphone dédié. 7 référents de l'association se relaient pour la permanence. Il faut appeler 48h avant le déplacement au minimum, le temps de trouver un conducteur disponible. Une fois le conducteur trouvé et le trajet confirmé, un SMS est envoyé au conducteur avec toutes les informations nécessaires (nom, horaires et destination), le conducteur appelle le demandeur la veille pour bien s'organiser.

PM : Nous fonctionnons sensiblement de la même manière mais avec WhatsApp. D'abord, le bénéficiaire appelle un référent qui enregistre les demandes de transport, la demande est relayée sur WhatsApp pour trouver un chauffeur bénévole disponible. Une fois trouvé, un titre de transport est transmis au conducteur avec toutes les informations. Enfin, le bénéficiaire et conducteur sont mis en relation pour la bonne organisation du trajet.



LM : Quel est le coût de ce service ?

MB : Bénéficiaires et conducteurs doivent être membres de l'association de Nort sur Erdre Transports Solidaires, l'adhésion est de 5 €/an. Ensuite, pour tous les trajets inférieurs à 10 kms aller/retour c'est un forfait de 4 €, au-delà de 10 kms A/R le tarif est de 0.40 cts / km à partir du domicile du conducteur.

PM : C'est la même chose sur Grandchamp-des-Fontaines – Treillières avec une tarification différente, l'adhésion est à 3 € pour le bénéficiaire et le conducteur, le forfait pour un trajet entre 0km à 10 km est de 3.50€, au-delà il faut compter 0.35 cts du km.

LM : Un mot pour conclure ?

MB : Le transport solidaire, au-delà d'être un simple service de déplacement, incarne une véritable démarche d'inclusion et de solidarité au sein de notre communauté de communes.

PM : Chaque trajet est une expérience très enrichissante, très humaine et nos conducteurs bénévoles éprouvent beaucoup de plaisir à assurer toutes ces missions.

Le saviez-vous ?

Le transport solidaire existe désormais dans les 12 communes du territoire. Pour connaître et contacter l'association référente sur votre commune, rendez-vous sur www.cceg.fr !



DU CHANGEMENT POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Révolution dans le Transport à la Demande, laissons la voiture au garage !

À partir du 1^{er} juillet 2024, les modalités du Transport à la Demande sur Erdre & Gesvres évoluent et constituent une vraie révolution dans l'offre Mobilité du Territoire ! Avec un seul abonnement Aléop, une réservation en un appel ou un clic, simplifiez vos déplacements, ponctuels ou quotidiens. Comment ? Le MAG vous donne toutes les bonnes raisons de laisser la voiture au garage et de passer en mode TAD !

Rappel des objectifs et principes du TAD :

Le TAD a pour objectif de faciliter les déplacements de tous les habitants du territoire en offrant la possibilité de réserver un trajet « à la demande ». Le véhicule vous prend en charge à un point d'arrêt A et vous dépose à un point d'arrêt B, près de votre

travail, une gare, un arrêt de car ou une aire de covoiturage. Le service reste en porte à porte pour les +75 ans.

Un service accessible à tous : Ce nouveau TAD, est ouvert désormais à tous, oui à tous, actifs, personnes âgées, jeunes, familles, mais aussi les enfants* à partir de 6 ans s'ils sont munis d'une autorisation parentale écrite. (*hors transport scolaire).

Un service ouvert de 7h00 à 19h00, tous les jours de la semaine : Autre révolution dans ce nouveau TAD, l'amplitude horaire du service est de, 7h00 à 19h00, 5 jours sur 7.

Un périmètre élargi : Le TAD couvrira tout le territoire d'Erdre & Gesvres jusqu'aux communautés de communes de Blain et de Nozay.



Un seul abonnement Aléop : Pour bénéficier du transport à la demande, vous devez avoir un ticket ou un abonnement Aleop. Pour les actifs le coût de l'abonnement transport est obligatoirement pris en charge à 50% par l'employeur. À noter que l'abonnement Aléop inclut le service Naolib de la Métropole nantaise, soit l'accès au tramway et aux différentes lignes de bus et busway.

Abonnement Aléop Plein tarif actif : 654 euros / an (soit 327 euros à charge de l'abonné déduction faite des 50% de l'employeur)

Abonnement Aléop jeunes – de 26 ans : 337 euros / an (soit 14€ par mois déduction faite de la participation employeur)

Réservation simplifiée : la réservation de son TAD sera simplifiée grâce à une plateforme de réservation téléphonique et numérique (internet et mobile). Un clic ou un simple appel à la centrale Allô Aléop suffit ! Indiquez votre trajet et l'heure souhaité, un téléopérateur vous proposera la solution qui vous conviendra le mieux, une confirmation SMS vous est envoyée la veille et un rappel jusqu'à 10 mn

avant le rendez-vous ! La correspondance avec le car Aléop ou le Tram Train est assurée !

D'ici 2030, le modèle de ce nouveau transport à la demande sera progressivement déployé sur toute la région. Une initiative qui vise à améliorer la mobilité, favoriser l'inclusion et le développement des territoires.

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Tu prends le car à la rentrée ?

Cartable, cahiers, crayons, de la petite section à la terminale, dès le début de l'été il faut penser à tout pour la rentrée...à tout, et même à la carte de transport scolaire !

Les inscriptions seront ouvertes du 12 juin au 15 juillet sur le site aleop.paysdelaloire.fr. Veillez à bien faire l'inscription avant ce 15 juillet, au risque de payer une pénalité de 30 euros.

S'il s'agit d'une première inscription, créez un espace famille sur le site aleop.paysdelaloire.fr et suivez les instructions, une adresse e-mail valide, une photo numérisée de l'identité du demandeur de la carte, et le tour est joué ! Fin août vous recevrez la carte directement à votre domicile. **Pour une réinscription**, utilisez votre espace famille existant et **si vous avez déjà une carte, conservez-la, elle sera automatiquement rechargée après la réinscription**. Le paiement se fait en ligne en une fois ou en trois fois par prélèvement automatique. Le prix de l'abonnement est de 155 euros par an et c'est gratuit à partir du troisième enfant de la fratrie.

Toute demande de point d'arrêt doit être faite avant le 15 juillet à l'adresse : transport@cceg.fr

Des dizaines de panneaux de ce type fleurissent sur les arrêts Aléop à la demande en ce mois de juin



MODIFICATION PLUI

Le PLUI aussi préserve l'environnement

Le conseil communautaire a récemment approuvé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), permettant une meilleure prise en compte des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette démarche a permis de prendre des mesures pour s'adapter au changement climatique et réduire ses impacts sur les biens, les personnes et les milieux naturels. Parmi les principales évolutions, on notera **une protection renforcée du végétal, la création d'espaces communs à forte valeur environnementale dans les grands projets immobiliers, et des normes paysagères pour les stationnements**, incluant la plantation d'un arbre pour quatre emplacements et l'utilisation de revêtements perméables. La **mise en place d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique sur l'Air, l'Energie et le Climat** est également apparue comme une priorité pour minimiser les impacts environnementaux des projets de construction.

Inventaire des arbres remarquables

Ouvrez l'œil ! Certaines communes organisent des inventaires participatifs pour identifier les arbres remarquables au sein des zones urbaines. Ces arbres, du fait de leur taille, leur âge, leur essence rare ou encore leur localisation, enrichissent le paysage et sont de véritables repères visuels valorisant le cadre de vie. Les inventaires ont lieu jusqu'au 30 septembre (via une application Web ou formulaire papier)

Plus d'information sur le site plui.cceg.fr et auprès de votre Mairie (Service Urbanisme)

ZOOM



RÉSIDENCES JEUNES ACTIFS

La solution pour les jeunes actifs... et les entreprises d'Erdre & Gesvres !

Depuis la fin de l'année 2022, la communauté de communes compte deux Résidences Habitat Jeunes, situées à **Nort-sur-Erdre** et à **Treillières**. Ces résidences offrent au total **40 logements, entièrement meublés, et équipés**.

Destinés aux **jeunes actifs âgés de 16 à 30 ans**, ces résidences accueillent aussi bien des apprentis, des intérimaires, que des salariés en CDD ou en période d'essai d'un CDI. La durée de séjour dans ces logements s'adapte à ces différents contrats et peut varier de 1 mois à 2 ans. Les résidents bénéficient d'appartements, **allant du T1 au T1 bis, avec des superficies variant de 18 à 32 m²**. Le loyer, toutes charges comprises, débute **à partir de 392 €, (avant déduction de l'aide au logement)**.

En plus de leur espace privé, les résidents ont accès à des espaces partagés notamment une laverie et une salle d'animation, favorisant ainsi les échanges entre les habitants. Enfin, pour les accompagner dans leurs démarches administratives, proposer des activités collectives et favoriser le lien social, une intervenante socio-éducative est présente sur place.

Les Résidences Habitat Jeunes sont gérées par **l'association ADELIS**, en charge de l'étude des dossiers, des commissions d'attribution, des visites, états des lieux et bien sûr des contrats de location. **Depuis leur ouverture, près de 60 jeunes ont déjà été hébergés** dans l'une ou l'autre des résidences.

Résidences Habitat Jeunes, un argument en plus pour vos recrutements !

Vous êtes artisan, chef d'entreprise dans la communauté de communes et vous allez recruter un apprenti, un saisonnier ou un salarié ? Facilitez l'intégration et la mobilité de ces jeunes actifs en évoquant, dès l'entretien, cette solution logement à proximité de votre entreprise.

N'hésitez pas à les orienter vers ADELIS : www.mademande-habitatjeunes.fr/

Ma demande
HABITAT JEUNES
par adelis



ZOOM



LE COLLECTIF INITIATIVES LOCALES : UN PARTENARIAT FÉDÉRATEUR EN ERDRE & GESVRES

Depuis sa création en janvier 2023, à la suite du « Boosteur des initiatives » organisé par le Conseil de développement (2022), **le CIL, Collectif Initiatives Locales, incarne un partenariat innovant au sein du territoire d'Erdre & Gesvres**. Ouvert à une variété d'acteurs (membres du conseil de développement, élus, agents de la CCEG, communes, associations et porteurs de projets) le CIL vise à soutenir et encourager les initiatives locales, qui participent aux politiques publiques notamment en faveur des transitions écologiques et sociétales.

Les membres du CIL soutiennent et valorisent les initiatives qui favorisent de nouveaux modes de vie, plus écologiques, plus solidaires. Parmi les initiatives qui se développent, on retrouve les Repairs Cafés, le transport solidaire, les tiers lieux, les épiceries associatives, les randonnées

« nettoyage de la nature », mais aussi de nombreux temps forts, sur l'alimentation locale, la réparation vélo, les jardins partagés, la renaturation, le logement solidaire etc. Le CIL participe à rendre visible ces initiatives, et met en lien ceux qui les portent.

En 2023, le CIL s'est fixé trois axes concrets de travail. Le premier est la **centralisation des informations pour les porteurs de projets**, avec une contribution à la page « agir, participer » du site internet de la CCEG.

Le deuxième est la **création d'événements regroupant plusieurs initiatives**, avec l'organisation de différents temps forts dans le cadre de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets** (forum grand public, temps d'échange entre associations de parents d'élèves autour des fêtes d'écoles zéro déchets, temps d'échange entre associations sportives).

Enfin, le troisième axe est de **faciliter l'accès aux ressources pour les porteurs de projets**, notamment avec la participation au premier appel à initiatives mis en place par la CCEG et qui a permis à 5 associations du territoire d'obtenir un soutien financier de la collectivité.

En 2024, le CIL s'est fixé de nouveaux objectifs : **apporter aux candidats à l'appel à initiatives de la CCEG, des ressources concrètes nécessaires au développement de leurs projets ; et faire connaître les initiatives, avec le projet d'organiser un temps fort en 2025.**

Le CIL favorise l'interconnaissance entre porteurs de projets, associations, agents et élus. À travers la mise en place d'actions concrètes, il permet à tous ces acteurs d'apprendre à agir ensemble et de développer de nouvelles pratiques de coopération. C'est une façon innovante de « faire ensemble » où chaque membre du CIL apporte sa contribution, ses idées, son temps.

CIL
Collectif Initiatives Locales



Porté par des **valeurs d'entraide, de coopération, de transition écologique et sociétale, de solidarité et d'inclusion**, le CIL invite ceux qui le souhaitent à rejoindre cette dynamique de coopération pour contribuer à l'aspiration d'Erdre & Gesvres de devenir un territoire exemplaire en matière de développement durable, et du bien-vivre ensemble.

Contactez le CIL : cil@erdregesvres.fr

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT FORME SES ADHÉRENTS !

La formation aux enjeux environnementaux et sociétaux constitue un levier efficace pour mieux comprendre et renforcer notre capacité collective d'action. Pour répondre à ces défis, le CD forme ses adhérents.

Le 29 mars dernier, le Collège des Transitions Sociétales est venu nous former à son outil "La roue des modes de Vie". Face aux grands enjeux de notre époque, nous devons tous changer nos manières de produire, consommer, habiter, nous déplacer, manger, etc.

La méthode permet de mieux comprendre comment les changements individuels doivent être accompagnés de coopérations entre habitants, élus, entreprises, associations,... Et nous avons pu la mettre en pratique à travers l'exemple de la réduction de notre consommation d'eau. Cette formation amène une nouvelle lecture d'une problématique, afin d'y répondre, en s'appuyant sur les forces des différents acteurs du territoire. De quoi travailler différemment à l'avenir.

De plus en plus, les adhérents du Conseil de Développement s'appuient sur des formations collectives pour progresser dans leurs travaux.

Par exemple, nous avons découvert :

- **Les Ateliers d'Adaptation au Changement Climatique**, pour comprendre l'impact des évolutions du climat sur notre territoire et chercher des solutions pour s'y adapter.

- **L'atelier 2 tonnes**, pour apprendre à réduire individuellement et collectivement notre empreinte carbone.

- **La marche du temps long**, pour mieux comprendre la place de l'Humain dans l'histoire de la Terre.

- **Le Voyage en 2030 glorieuses**, pour imaginer la construction d'une société plus durable et solidaire dans laquelle il fait bon vivre.

Ce type de formations s'organise régulièrement, que ce soit dans les entreprises, les collectivités, les associations, ou au conseil de développement. Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour se former et apprendre !



Au-delà des formations, toutes les occasions sont bonnes pour échanger et apprendre ensemble. **Alors à vos agendas !**

Jeudi 24 septembre ce sera la réunion de **lancement de notre groupe de travail sur l'Eau**, l'occasion de se rencontrer, réfléchir et agir collectivement sur ce sujet. Alors venez participer, que vous soyez habitant, agriculteur, représentant d'une entreprise ou d'une association du territoire.

Jeudi 03 octobre aura lieu notre soirée "**Solitaires face au changement climatique en Erdre & Gesvres !**" avec l'intervention du GIEC Pays de la Loire. Pour mieux agir ensemble, anticiper les risques et détecter les vulnérabilités. Ouverte à toutes et à tous, en salle des Bruyères à Heric.



L'AGENDA

VIVANT !

Le temps fort autour de l'agriculture bat son plein

Depuis fin avril, de nombreux événements mettent l'agriculture à l'honneur sur tout le territoire d'Erdre & Gesvres.

Les agriculteurs et agricultrices, les magasins de producteurs, les médiathèques, cinémas, tiers-lieu, associations, mairies...proposent différentes animations sur la thématique de l'agriculture, de la terre et du vivant. Portes-ouvertes, marchés, ciné-débat, rencontres et spectacles rythment ce printemps. La communauté de communes organise et soutient plusieurs de ces événements.

Macadam Vacher - VO Compagnie

Du 3 au 15 juin, sur les routes de Saint-Mars-du-Désert, Petit-Mars, Les Touches et Nort-sur-Erdre

Il y a quelques temps, nous avons croisé sur les routes un vacher voyageur. Après des années vouées à son métier, Monsieur Robert a choisi de partir vagabonder vers sa nouvelle vie. De cette liberté est né un autre rapport au temps, un retour à la lenteur, une observation minutieuse du monde. Marcheur infatigable, traçant ses pas dans les sabots de sa complice Picota, il sera de passage sur les routes à l'est du territoire... Gardez les yeux grands ouverts pour avoir la chance de rencontrer ce duo improbable au hasard des rues ! www.hors-saison.fr

Mass & Terre - Ecoute collective - Simon Oriot

Samedi 29 juin, séances à 10h30, 14h30, 15h45 et 17h - Médiathèque Andrée Chérid, Nort-sur-Erdre

Entrée gratuite sur réservation auprès de la médiathèque au 02 40 29 51 90

Le nortais Simon Oriot nous invite à écouter sa création sonore immersive conçue à partir de sons et témoignages collectés dans les fermes du territoire.

Découvrez également ses trois podcasts sur l'agriculture réalisés dans le cadre d'une commande de la CCEG sur www.hors-saison.fr www.bibliotheques.cceg.fr/nort-sur-erdre

Transmission paysanne, une aventure agricole Damien Fourcot / AMAP de Vigneux-de-Bretagne

Dimanche 16 juin à partir de 11h - Ferme de la Jouve, Vigneux-de-Bretagne - Entrée libre et gratuite / apportez votre transat

Depuis 2019, Damien Fourcot écoute et enregistre la transformation de la Ferme de La Jouve dans laquelle il vit avec sa famille. Assistez à la première écoute de son documentaire sonore Transmission paysanne, une aventure agricole, suivie d'une discussion animée par la Radio Jet FM. Un marché paysan est proposé ce jour-là à la ferme par l'AMAP de Vigneux-de-Bretagne.

11h-15h : marché de producteurs et d'artisans

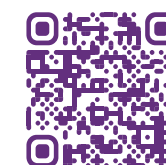
15h30-16h30 : séance d'écoute du documentaire

16h30-17h30 : plateau radiophonique sur la transmission des fermes animée par la Radio JETFM

17h30 : rentrée des brebis

Le documentaire sonore de Damien est coproduit par la CCEG !

Retrouvez toutes les informations et le programme en scannant le QR Code



DES IDÉES DE SORTIES POUR CET ÉTÉ !

Avec les beaux jours, vous cherchez une activité ludique ou une escapade inoubliable près de chez vous ? L'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt vous propose des trésors cachés ou insolites, juste à votre porte. Que vous soyez un amoureux de la nature, un passionné de randonnées, de balades à vélo ou à la recherche d'activités familiales, rendez-vous sur <https://www.erdre canalforet.fr/> Et pour vous rafraîchir ou vous détendre dans les espaces bien-être ou extérieurs, rendez-vous aux bassins d'Ardea à Nort-sur-Erdre, <https://ardea-lesbassins.fr/> ou aux bassins d'Alpheia à Grandchamp-des-Fontaines, <https://alpheia-lesbassins.fr/>

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique
Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr

ENTREPRISES
Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

• 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94
• 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr
Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05
• spanc@cceg.fr (non collectif)
• assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45
Permanences sur rendez-vous :
• le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
• le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
• le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
• le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardea
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr
Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alpheia@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr
Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net
Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

OFFICE DE TOURISME ERDRE CANAL FORÊT

Accueil de Nort-sur-Erdre
Quai Saint Georges
44390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 51 12 60 74
accueil-nort@erdre canalforet.fr
Accueil de Sucé-sur-Erdre
Quai de Cricklade
44390 Sucé-sur-Erdre
Tél. 02 40 77 70 66
accueil-suce@erdre canalforet.fr
www.erdre canalforet.fr

ACCEO

Système de téléphonie
Sourds et malentendants



Responsable de la publication : Yvon Lerat

Coordination de la rédaction : Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
Service communication

Impression:
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave communication

Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886
Crédits photos/
illustrations :
Service communication
et les services de la
communauté de communes

www.cceg.fr
Suivez-nous sur
f X @ in YouTube

UN PROJET IMMOBILIER ?
Nous sommes là, près de chez vous !

noovimo
RESEAU IMMOBILIER INNOVANT

Nathalie CASSARD
06 98 07 75 68
Garantie ImmoAdvisor
★★★★★ Excellent

Alexandra DAUBY
07 66 00 79 88
★★★★★ Excellent

Nort-sur-Erdre, Casson, Les Touches et les environs
Saint-Mars-du-Désert, Ligné, Petit-Mars et les environs

Plus de 30 agents en Loire-Atlantique. Confiez nous votre projet immobilier.

ATLANTIQUE OUVERTURES
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES • FERMETURES • VERANDAS • PORTAILS • PORTES

DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2024

OFFRE Estivale

10% DE REMISE
SUR VOS MENUISERIES PVC & ALUMINIUM*

VIGNEUX 02 40 57 10 09
SORINIÈRES 02 53 55 70 70
ST NAZAIRE 02 40 19 01 19

* VOIR CONDITIONS DE L'OFFRE EN AGENCE OU SUR LE SITE WEB
www.atlantiqueouvertures.com

Parc de Loisirs Nozay
1 route Base de loisirs - La grande haie
44170 NOZAY

TSN Wakeparks
CONCEPT

Venez profiter des espaces Chill du Parc TSN44.2 Nozay

ouverture le 22 juin à fin octobre

ouverture le 1^{er} juin au 15 septembre

TÉLÉSKI NAUTIQUE
AQUAPARK XXL
PARCABOUT ACCROFILET.
RESTAURANT BAR «LE SPOT»
... et bien d'autres activités

Restaurant « LE SPOT » : 02 40 79 36 21
ouvert le midi selon les saisons
Activités : 02 40 79 66 65
Résa groupe : gaetan@tsn44.com

COME AS YOU RIDE

RÉSERVATIONS & TARIFS
www.tsn44.com

24^e
édition

La nuit de l'erdre

4.5.6.7 juillet 2024
Nort-sur-Erdre



SUM 41 • PAUL KALKBRENNER • SEAN PAUL • GOSSIP
MARC REBILLET • BIGFLO & OLI • GAZO • TOM ODELL
ROBIN SCHULZ • SDM • NOTHING BUT THIEVES • SAEZ
CLAUDIO CAPÉO • ELECTRIC CALLBOY • WOLFMOTHER
ZAHO DE SAGAZAN • YAMÊ • JAIN • SANTA
OLIVIA RUIZ • CARAVAN PALACE • DIONYSOS
JULIEN GRANEL • PATRICE • SILLY BOY BLUE
THE HYÈNES • DÉSERT DÉSIR

Billetterie disponible !

Festival solidaire et engagé pour la sauvegarde des grands singes